

OK

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 5th SUBDIVISION COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PUBLIC CONTRACT SERVICE

DECISION N° 20 /D/CAY5/CIPM/2020 DU 25/06/2020

RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 04/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020
POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN BETON BITUMINEUX DU TRONCON DE
ROUTE AU QUARTIER NGOUSSO ENTREE TRANSFORMATEUR – ECOLE JOSEPHA
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

- Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code de la Décentralisation ;
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu les conclusions du procès-verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré et validé par la Sous-Commission d'Analyse ;

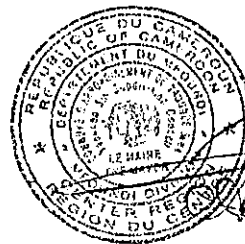
DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres n° 04/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 du 17/04/2020 en procédure d'urgence pour aux travaux de bitumage en béton bitumineux du tronçon de route au quartier Ngoussou entrée transformateur – Ecole Josepha dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 a été déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Yaoundé, le **29 JUN 2020**



LE MAIRE

Bala
Augustin Bala